

Massif du Pilat : découverte des nouvelles formes de mécanisation légère en forêt

Le 13 mai 2026, le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) a organisé une rencontre à destination des 650 adhérents du Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat (GSMP) ainsi que de tous les propriétaires forestiers intéressés. Au total, une quarantaine de participants ont pris part à la visite d'un chantier forestier mettant en œuvre des techniques de mécanisation légère, sur une propriété située à Planfoy.

À cette occasion, Nicolas Bessenay, technicien forestier de la coopérative COFORET en charge de la gestion du site, a présenté les caractéristiques de la forêt ainsi que les travaux en cours. La propriété, d'une superficie d'environ 40 hectares, est gérée depuis de nombreuses années en futaie irrégulière. Ce mode de gestion favorise la présence d'arbres de tous âges et de toutes tailles sur une même parcelle. On y trouve ainsi aussi bien de jeunes peuplements issus de la régénération naturelle que de très gros arbres dans les secteurs les plus difficiles d'accès et historiquement moins exploités.

Le chantier observé concernait une coupe de jardinage, une méthode qui consiste à prélever régulièrement certains arbres tout en maintenant en permanence un couvert forestier. Les bois récoltés présentent en moyenne un volume compris entre 1 et 1,5 m³ par arbre, avec également la présence de sapins de plus gros diamètre.

L'organisation du chantier repose sur la complémentarité de plusieurs techniques. Une petite abatteuse forestière de l'entreprise Pouly intervient pour exploiter les arbres de moins de 40 cm de diamètre en empruntant des passages existants dans la forêt. Les bois sont ensuite débardés à l'aide d'une remorque forestière équipée d'une grue et tractée par un tracteur agricole de l'entreprise Juthier. Les arbres de plus de 40 cm de diamètre sont quant à eux abattus manuellement puis débardés à l'aide d'un tracteur forestier traditionnel de l'entreprise Epalle.

Cette organisation présente plusieurs avantages. Sur le plan économique, l'utilisation d'une abatteuse permet un tri plus précis des petits bois et une meilleure valorisation de certaines qualités recherchées pour la construction, notamment les bois destinés à la fabrication de fermettes. Ces débouchés offrent généralement une meilleure rémunération que les marchés de la palette. Selon les estimations réalisées sur ce type de chantier, le gain pour le propriétaire peut atteindre 20 à 30 % par rapport à une exploitation entièrement manuelle.

Cette mécanisation contribue également à réduire la pénibilité du travail pour les bûcherons. Les petits arbres, souvent les moins rentables et les plus difficiles à exploiter manuellement, sont pris en charge par la machine. Dans ces conditions, l'abatteuse peut traiter jusqu'à 50 m³ de bois par jour. L'impact sur les sols constitue également un enjeu important. Les engins utilisés dans le cadre de cette mécanisation légère affichent un poids compris entre 14 et 17 tonnes à vide, soit nettement moins que les matériels forestiers classiques. L'objectif est ainsi de limiter le tassement des sols tout en maintenant une productivité satisfaisante.

Ces expérimentations menées par la coopérative forestière répondent également aux difficultés croissantes de recrutement dans les métiers forestiers. Pour les parcelles présentant des pentes modérées, cette combinaison entre travail manuel et mécanisation légère apparaît aujourd'hui

comme une solution prometteuse, conciliant performance économique, conditions de travail améliorées et préservation des sols forestiers.







Massif du Pilat : Accueil des élèves de première année du BTS Gestion Forestière de Montélimar

Le massif forestier de Taillard, l'un des massifs emblématiques du Pilat, a récemment accueilli les étudiants de première année du BTS Gestion forestière de Sylva Campus Montélimar pour une journée consacrée à la découverte des enjeux de la desserte forestière et de l'adaptation des peuplements forestiers.

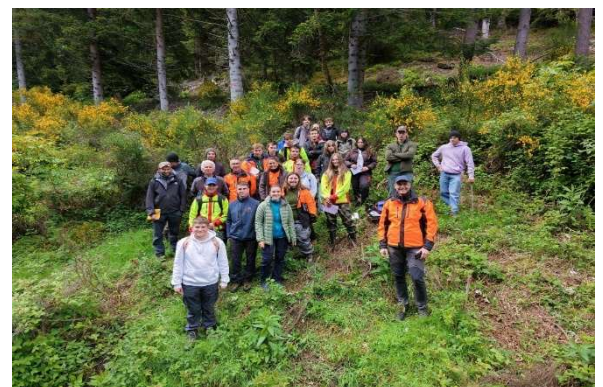
La matinée a été dédiée à la présentation de la desserte forestière, un sujet encore insuffisamment abordé dans les cursus de formation forestière, alors qu'il constitue un levier essentiel pour assurer une gestion durable et multifonctionnelle des forêts. Les étudiants ont pu découvrir les différents types d'ouvrages qui compose une desserte, leurs caractéristiques techniques, les bénéfices d'un réseau fonctionnel, les dispositifs de financement existants ainsi que les différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un projet.

Ces échanges ont également permis d'aborder les réalités du terrain et les difficultés rencontrées lors de l'animation de projets de desserte en forêt privée. Le morcellement de la propriété forestière demeure en effet un enjeu majeur, nécessitant un important travail de concertation auprès des nombreux propriétaires concernés afin de favoriser l'adhésion collective aux projets.

Cette présentation a mis en évidence qu'un projet structurant à l'échelle d'un massif forestier s'inscrit dans le temps long. Sa réussite repose sur la mobilisation des acteurs locaux, la persévérance des porteurs de projet et la démonstration concrète des bénéfices qu'une desserte adaptée peut apporter à la gestion et à la valorisation des forêts.

L'après-midi a été consacrée à la visite d'un chantier de plantation expérimentale réalisé en 2021 chez un propriétaire forestier privé du massif. Implanté à 950 mètres d'altitude sur une surface de 2 000 m², ce dispositif teste le comportement de plusieurs essences susceptibles de répondre aux enjeux climatiques futurs : le cèdre de l'Atlas, le calocèdre, deux provenances de pin laricio de Corse ainsi que le hêtre commun.

Cette action illustre la dynamique partenariale qui anime le territoire. Sa mise en œuvre repose sur l'implication de nombreux acteurs, parmi lesquels la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Parc naturel régional du Pilat pour l'ingénierie financière, le Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat grâce à l'engagement de propriétaires forestiers bénévoles, ainsi que le Centre national de la propriété forestière (CNPf) pour l'accompagnement technique et la réalisation des actions sur le terrain.



La journée a également bénéficié de la participation d'Henri Méjean, figure reconnue de la foresterie locale. Fort de plus de cinquante années d'expérience au service de la forêt, il a partagé avec les étudiants ses connaissances et son expertise, contribuant ainsi à transmettre la mémoire et les savoir-faire qui ont façonné les paysages forestiers du massif du Pilat.

Cette rencontre a permis aux futurs gestionnaires forestiers d'appréhender concrètement les enjeux liés à l'accessibilité des massifs et à l'adaptation des peuplements. Elle témoigne de l'importance de la transmission des connaissances entre générations de forestiers afin d'accompagner durablement les évolutions de la forêt et de la filière sur le territoire.

Massif du Pilat : nouveaux propriétaires forestiers, comment prendre en main la gestion de sa forêt ?

Le samedi 6 juin, sur la commune de Marlhes, une réunion d'information organisée par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) et le Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat (GSMP) a réuni une trentaine de nouveaux propriétaires forestiers. Cette journée avait pour objectif de présenter les fondamentaux de la gestion d'une propriété forestière et de rappeler aux participants qu'ils peuvent s'appuyer sur des structures compétentes pour les accompagner dans leurs démarches techniques, réglementaires et administratives.

La matinée a débuté par une présentation en salle animée par les techniciens du CNPF, Grégory Nouky, qui assure le remplacement de Sophie Lafond, et Étienne Coste. Le GSMP a également présenté ses missions et rappelé l'importance de sensibiliser les nouveaux propriétaires aux enjeux de la gestion forestière. Fort de plus de 650 adhérents, le groupement poursuit son développement en encourageant les propriétaires du territoire à rejoindre son réseau afin de bénéficier d'un accompagnement et d'échanges entre sylviculteurs.

Le temps de midi a été placé sous le signe de la convivialité autour d'un pique-nique partagé. Ce moment d'échange a permis aux participants de poursuivre les discussions avec les techniciens du CNPF et de poser de nombreuses questions relatives à la gestion de leur propriété.

L'après-midi s'est déroulé sur le terrain avec une mise en situation reprenant les notions abordées le matin. Les techniciens ont simulé une visite-conseil en accompagnant une propriétaire qui découvrait pour la première fois sa sapinière. Cette séquence a permis d'aborder de manière concrète de nombreux thèmes essentiels à la gestion durable des forêts : reconnaissance des essences, diagnostic sylvicole, mesures dendrométriques, étude de la station forestière, réglementation, valorisation des bois et commercialisation. La diversité des sujets traités illustre la complexité de la gestion forestière, mais aussi l'importance d'un accompagnement technique dès les premières étapes de la prise en main d'une propriété. Pour cela, les techniciens du CNPF interviennent gratuitement pour la réalisation de visites-conseils personnalisées auprès de tout propriétaire.

Le CNPF et le GSMP remercient chaleureusement la commune de Marlhes pour la mise à disposition de la salle de spectacle ainsi que du matériel ayant contribué au bon déroulement de cette journée.



© Robert VALLAT - GSMP

Une nouvelle plaquette pour accompagner les propriétaires forestiers

Dans le cadre de l'animation foncière menée sur le territoire du Pilat, les techniciens du CNPF ont conçu, avec l'appui des partenaires locaux, une plaquette d'information destinée aux nouveaux propriétaires forestiers.

Ce dépliant de huit pages présente les principales démarches à entreprendre lors de l'acquisition ou de l'héritage d'une propriété forestière : connaître sa forêt, comprendre les obligations réglementaires, identifier les interlocuteurs compétents, envisager les premiers choix de gestion et s'informer sur les dispositifs d'accompagnement existants.

Prochainement disponible dans les études notariales du territoire, cette plaquette sera également largement diffusée par les partenaires de la filière forestière via leurs sites internet et leurs actions de communication. Véritable outil d'accueil à destination des nouveaux propriétaires, ce document constitue une première au niveau national sur cette thématique et pourrait servir de référence pour d'autres territoires.



GUIDE DU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE FORESTIER

Vous venez d'hériter ou d'acquérir une forêt ?

Le CNPF Auvergne-Rhône-Alpes vous accompagne

Service public - Expertise neutre - Accompagnement gratuit



Sophie Lafond est de retour sur le massif du Pilat !